



T-ES(2023)OJ3\_fr rév.

5 septembre 2023

## COMITÉ DE LANZAROTE

Comité des Parties à la Convention du Conseil de l'Europe  
sur la protection des enfants contre l'exploitation et les abus  
sexuels

.....

### Projet d'ordre du jour révisé

#### **39<sup>ème</sup> réunion**

Ouverture de la réunion : mardi 26 septembre 2023 à 9h30

Clôture de la réunion : jeudi 28 septembre 2023 à 18h00

#### **Lieu : Salle G02, Agora, Strasbourg et plateforme KUDO**

Des liens de connexion aux sessions de la réunion seront envoyés  
en temps utile aux participants/spectateurs confirmés qui ne  
peuvent pas se rendre à Strasbourg

## **39<sup>ème</sup> RÉUNION DU COMITÉ DE LANZAROTE**

La 39<sup>ème</sup> réunion du Comité de Lanzarote comprendra un événement conjoint avec le Comité directeur pour les droits de l'enfant (CDENF) « Barnahus : un voyage européen ». L'événement aura lieu de 9h30 à 12h30 le 28 septembre 2023 à Strasbourg et en ligne. Il comprendra une présentation des résultats d'une étude cartographique sur la mise en œuvre et le développement des structures Barnahus en Europe, présentera les travaux du Comité de Lanzarote et du CDENF sur ce sujet et discutera de plusieurs exemples nationaux spécifiques (voir [programme](#) séparé).

### **1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour**

### **2. Vulnérabilité accrue des enfants à l'exploitation et aux abus sexuels suite à la guerre en Ukraine**

2.1. Point sur les questions urgentes adressées à la Fédération de Russie conformément à la règle 28 du règlement intérieur du Comité de Lanzarote et examen des suites possibles (document de travail T-ES(2023)10) en vue d'une décision

2.2. Point sur l'établissement du Groupe de Consultation sur les Enfants d'Ukraine (CGU), conformément à la Déclaration sur la situation des enfants d'Ukraine qui a été adoptée lors du Quatrième Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement du Conseil de l'Europe

### **3. Suivi de la mise en œuvre de la Convention de Lanzarote**

3.1. Point sur les réponses au nouveau questionnaire « La protection des enfants contre les abus sexuels commis dans le cercle de confiance : les cadres juridiques » et décisions sur le calendrier et les modalités d'évaluation des réponses

3.2. Présentation des Lignes directrices pour la mise en œuvre de la participation des enfants dans les activités du Comité de Lanzarote et de la Journée européenne pour la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels (document de travail T-ES(2023)14) et décisions sur l'implication spécifique des enfants dans le nouveau cycle de suivi concernant le cercle de confiance

3.3. Présentation et adoption du projet d'enquête sur les données relatives à l'exploitation et aux abus sexuels à l'encontre des enfants, mettant à jour l'enquête 2010 du CDPC sur la prévalence de l'exploitation et des abus sexuels à l'encontre des enfants, (document de travail T-ES(2023)11)

### **4. Renforcement des capacités, échange d'informations, d'expériences et de bonnes pratiques**

4.1. Examen et décisions concernant le suivi du séminaire public du 31 mai 2023 sur les défis posés par les délais de prescription concernant les infractions sexuelles commises à l'encontre d'enfants et sur l'âge légal pour entretenir des activités

sexuelles

- 4.1.1. Note conceptuelle sur les travaux futurs du Comité sur les délais de prescription en matière d'infractions sexuelles commises à l'encontre d'enfants (document de travail T-ES(2023)12)
- 4.1.2. Note conceptuelle sur les travaux futurs du Comité sur l'âge légal pour entretenir des activités sexuelles (document de travail T-ES(2023)13)
- 4.2. Informations par les membres, les participants et les observateurs sur les changements intervenus dans la politique nationale, la législation, les dispositions institutionnelles, les pratiques et/ou présentation d'activités pertinentes
  - 4.2.1. Bref tour de table des membres pour informer le Comité de tout changement récent dans la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels au niveau national qui illustre l'impact des recommandations et décisions du Comité de Lanzarote
  - 4.2.2. Présentation de toute activité récente des observateurs ou des participants du Comité de Lanzarote susceptible d'enrichir les résultats des travaux en cours du Comité
  - 4.2.3. Point sur l'état d'avancement des négociations sur la [proposition de règlement de l'UE en vue de prévenir et de combattre les abus sexuels sur enfants](#) et de la révision de la directive 2011/93 de l'UE et d'autres directives pertinentes
  - 4.2.4. Point sur l'état d'avancement des [négociations](#) (en anglais uniquement) du comité ad hoc des Nations unies (UN AHC) en vue de l'élaboration d'une convention internationale globale sur la lutte contre l'utilisation des technologies de l'information et de la communication à des fins criminelles
- 4.3. Débriefing de l'événement : « Barnahus : un voyage européen » du 28 septembre 2023
- 4.4. Débriefings de membres du Comité de Lanzarote ayant participé à des réunions d'instances du Conseil de l'Europe au nom du Comité de Lanzarote
- 4.5. Débriefings des représentants du Comité de Lanzarote ou de son secrétariat ayant participé à des événements extérieurs
- 4.6. Informations sur la publication des fiches d'information élaborées sur la base du rapport de mise en œuvre du Comité de Lanzarote intitulé « La protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels facilités par les technologies de l'information et de la communication (TIC) : relever les défis posés par les images et/ou vidéos à caractère sexuel autogénérées par les enfants »
- 4.7. Informations sur l'édition 2023 de la Journée européenne pour la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels

- 4.8. Point sur l'organisation éventuelle de l'événement annuel 2024 de renforcement des capacités sur les défis soulevés par le Métavers pour la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels

## **5. Aperçu global pays – état des lieux à la lumière de la Convention de Lanzarote**

- 5.1. Point sur la situation avec le dernier pilote Aperçu global pays (Italie) préparé conjointement par ECPAT International et le secrétariat du Conseil de l'Europe avec le soutien des autorités nationales
- 5.2. Informations sur le suivi éventuel du projet pilote Aperçus globaux de pays

## **6. Questions procédurales**

- 6.1. Examen et décisions éventuelles sur le projet de lignes directrices pour la mise en œuvre de la participation des enfants aux activités du Comité de Lanzarote et à la Journée européenne pour la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels (document en cours de préparation par le secrétariat)
- 6.2. Nomination d'un·e représentant·e du Comité de Lanzarote :
  - au Comité d'experts sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes et des filles, facilitée par les technologies (GEC/PC-eVIO, conjointement avec le CDPC)
  - au Groupe de Consultation sur les Enfants d'Ukraine (CGU)
- 6.3. Adoption de la liste des décisions de la présente réunion

## **7. Questions diverses**